USBA03 - Anglais 1

Mis à jour le 22-03-2024

Code : USBA03

Unité spécifique de type cours

3 crédits

Responsabilité nationale :
EPN01 - Bâtiment et énergie / Jean-Sébastien VILLEFORT

Présentation

Objectifs pédagogiques

Public concerné : Ingénieur BTP en apprentissage (Tronc commun)

Semestre universitaire : 5

L'Unité d'Enseignement (UE) vise à permettre aux étudiants d'atteindre un niveau intermédiaire en anglais, correspondant au niveau B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR). Les objectifs principaux sont les suivants :

- Renforcer les compétences linguistiques des étudiants en anglais, notamment en compréhension écrite et orale, expression écrite et orale.
- Leur permettre de communiquer de manière efficace dans des situations courantes et professionnelles, en utilisant un vocabulaire approprié et des structures grammaticales simples.
- Les préparer à interagir en anglais dans le contexte professionnel du génie civil, que ce soit lors de réunions, de présentations, de rédaction de rapports ou de communications avec des collègues internationaux.

Programme

Contenu

Compréhension orale et écrite :

- écoute et lecture de documents authentiques, tels que des enregistrements audios, des articles de presse et des documents professionnels ;
- compréhension des idées principales, des détails spécifiques et du vocabulaire contextuel.

Expression orale et écrite :

- pratique de la communication orale à travers des discussions dirigées, des présentations et des simulations de situations professionnelles ;
- rédaction de courriers électroniques, de rapports simples et de notes professionnelles.

Grammaire et vocabulaire :

- acquisition et consolidation des structures grammaticales de base et du vocabulaire nécessaire à la communication professionnelle en anglais ;
- exercices de révision et de consolidation pour renforcer la maîtrise de la langue.

Modalités de validation

- Contrôle continu
- Projet(s)
- Mémoire
- Examen final

Description des modalités de validation

Première session : Contrôle continu, rendu de projet, soutenance orale, examen selon le choix de l'équipe pédagogique après validation par le responsable national de l'US.

Seconde session : selon règlement spécifique de la formation en alternance.